

GUIDE À L'INTENTION DES COMMUNES ET EPCI DE
FLANDRE :

MAINTENANCE

Bornes de recharge (IRVE),
Éclairage public (EP)
et Feux tricolores (SLT)



territoire
d'énergie

FLANDRE

VERSION MAI 2026



Madame, Monsieur, Chers collègues,

Dans le cadre de l'évolution de nos outils numériques et de l'amélioration du service apporté aux collectivités, nous vous informons que la plateforme SmartGeo arrive à son terme. À compter du 1er juin 2026, toutes les demandes relatives aux dysfonctionnements, anomalies de fonctionnement, incidents techniques ou besoins d'assistance en éclairage public, feux tricolores, IRVE, devront être adressées exclusivement via la nouvelle plateforme Geolux.

Cette transition permettra d'assurer un traitement plus fiable et centralisé des signalements, d'améliorer la traçabilité des interventions et de renforcer la qualité du suivi technique. Elle s'inscrit dans une démarche globale de modernisation visant à offrir un service plus fluide, plus réactif et mieux adapté aux besoins des collectivités. Vous pourrez, dorénavant, accéder à cette nouvelle plateforme via ordinateur et smartphone. Afin de faciliter cette bascule, un livret explicatif est joint en annexe. Il présente les modalités d'accès à Geolux, les étapes à suivre pour effectuer un signalement ainsi que les informations utiles pour garantir une prise en charge optimale.

Les services du TE Flandre restent naturellement à votre disposition pour toute question ou précision complémentaire concernant cette transition ou l'utilisation de Geolux.

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour l'attention portée à l'utilisation exclusive de Geolux à partir du 1er juin 2026.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvain PETITPREZ,
Vice-Président du TE Flandre,





EXERCICE TERRITORIALISÉ DES COMPÉTENCES

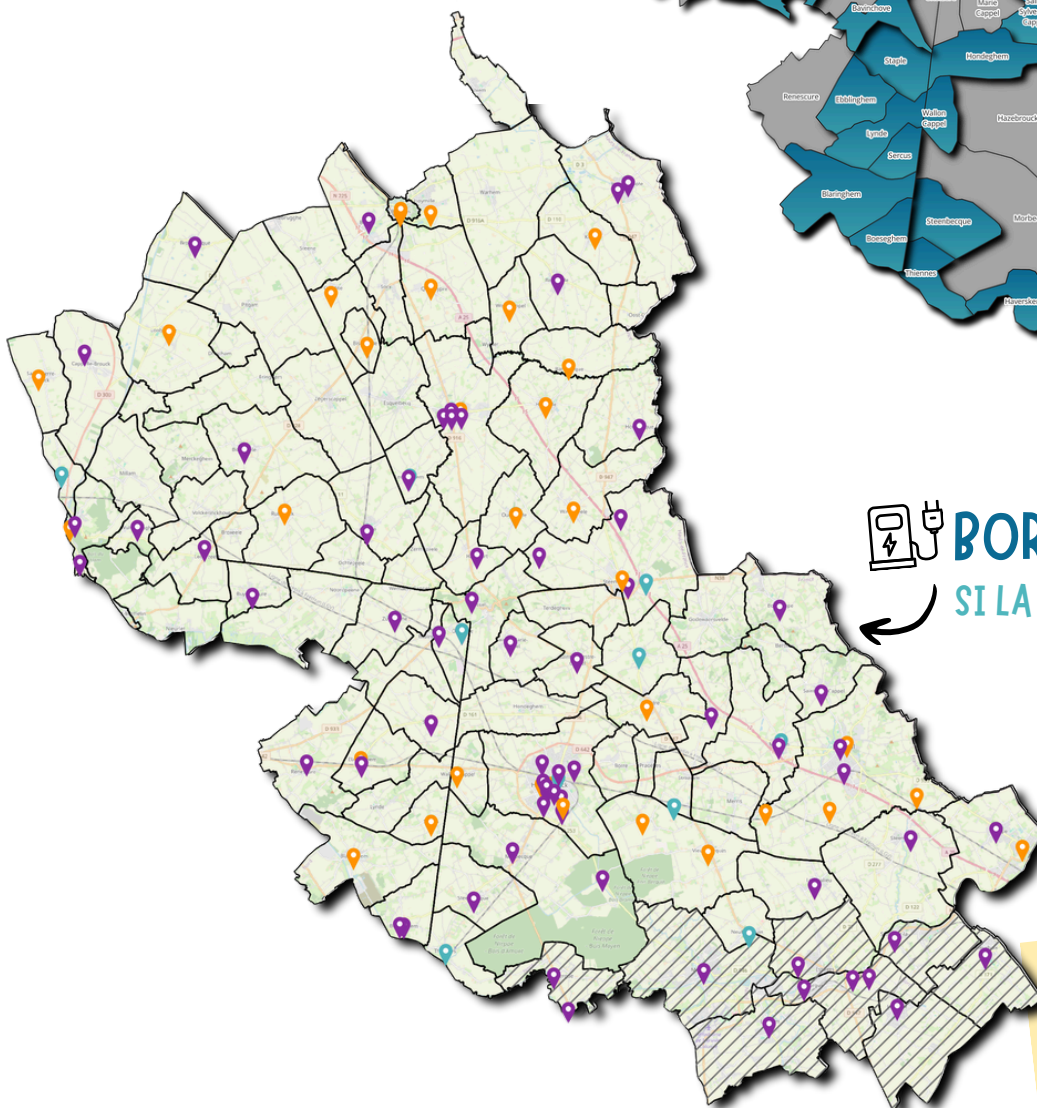
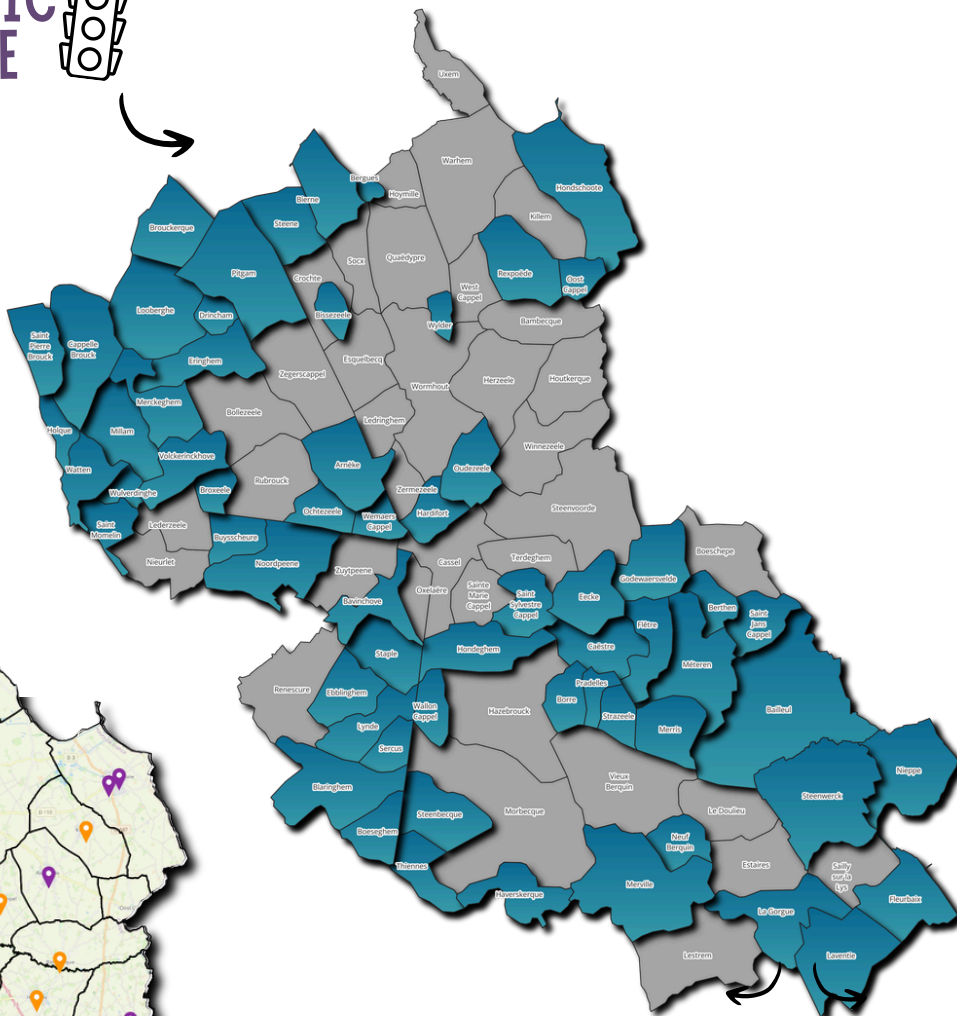
ECLAIRAGE PUBLIC ET FEU TRICOLE

SI LA COMPÉTENCE EST DÉLÉGUÉE

LES ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES RELÈVENT DE L'ASTREINTE DU TE FLANDRE

→ INDÉPENDAMMENT DU TRANSFERT COMMUNAL DE COMPÉTENCE

Carte des communes ayant transféré la compétence EP
■ Investissement et maintenance - Option B



BORNE IRVE

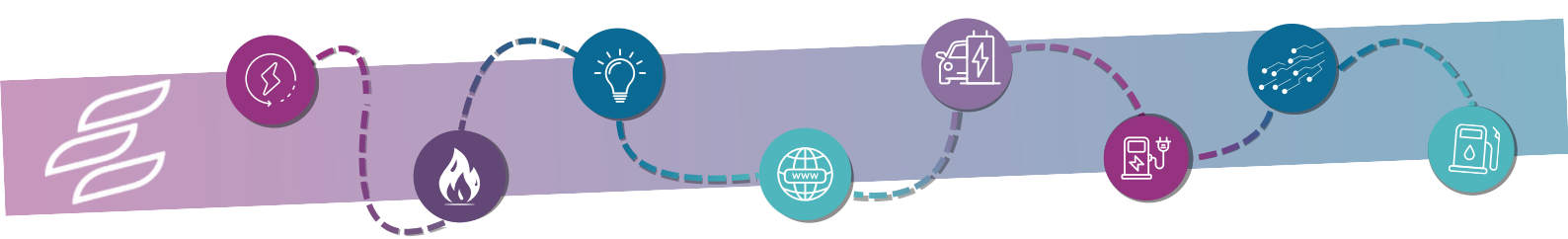
SI LA COMPÉTENCE EST DÉLÉGUÉE

LES BORNES CCFL NE RELÈVENT PAS DE L'ASTREINTE DU TE FLANDRE

→ CONTACTER PASS PASS UNIQUEMENT

SERVICE CLIENT
PASS PASS
24H SUR 24 ET
7 JOURS SUR 7
09.72.56.26.88





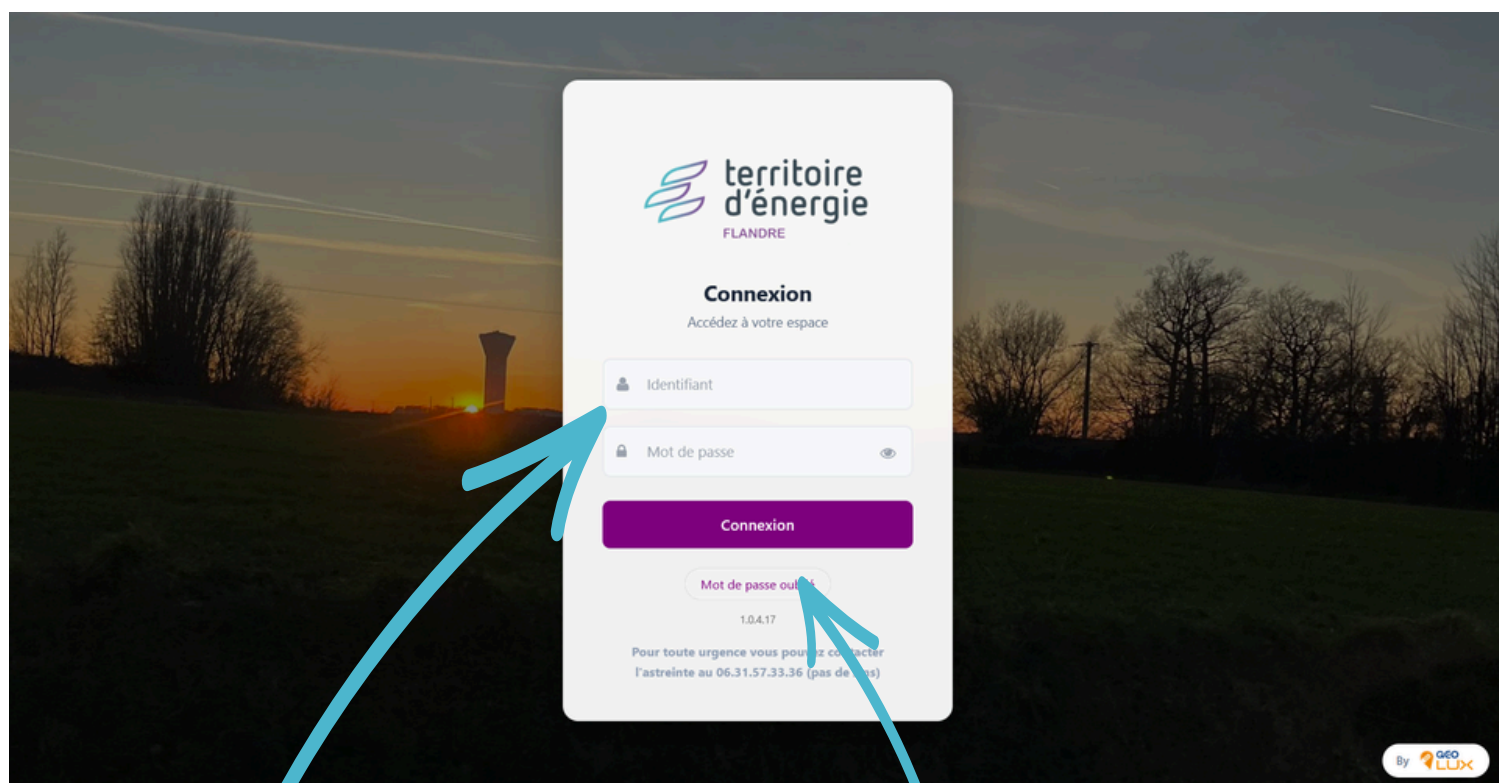
Dans le cadre de la compétence éclairage public Option B (investissement et maintenance) , le TE Flandre a remplacé sa plateforme de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

Ce document a donc pour but de vous aiguiller dans vos déclarations de panne.



Première connexion à votre espace Version Web

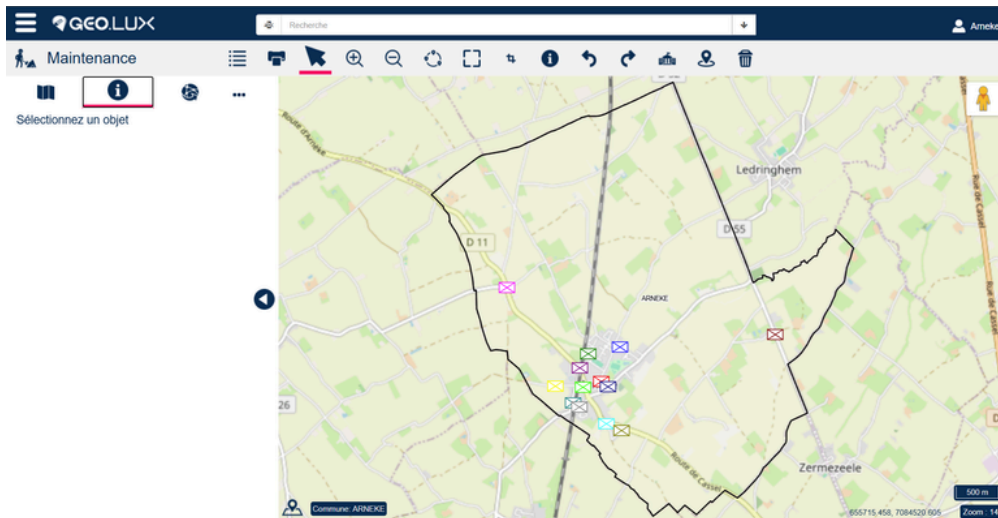
Sur votre navigateur internet, inscrivez dans la barre de recherche le lien ci-dessous:
https://www.geolux.fr/te_flandre



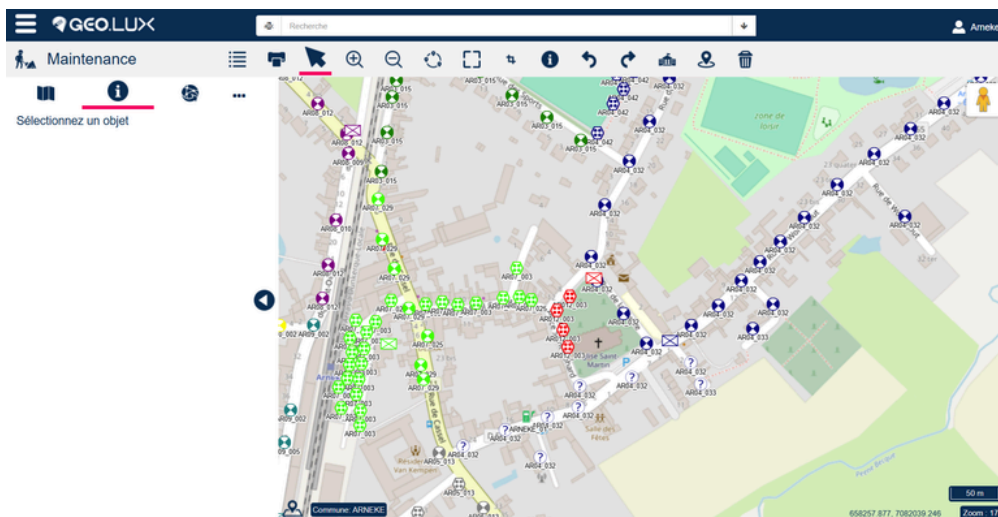
1. Inscrivez l'identifiant que vous avez reçu dans le mail

2. Cliquez sur l'onglet "Mot de passe oublié"

Vous recevrez un mail dans lequel il y aura un lien qui vous permettra de créer un nouveau mot de passe personnalisé.













Un fois connecté, l'emprise de votre commune sera dessinée à l'écran avec une visualisation de vos armoires d'éclairage public.



En zoomant à l'aide de la souris, vous verrez apparaître les points lumineux ainsi que les bornes IRVE de votre commune.

Points lumineux

-  SHP
-  HAL
-  IM
-  Inconnu
-  Mercure
-  LED
-  FLUO
-  SBP
-  Cosmo
-  BF

Chaque symbole représente un type de lampe différent.

Bornes IRVE

-  3KVA
-  7KVA
-  11KVA
-  22KVA
-  22-25KVA
-  22-33KVA
-  50KVA

Chaque couleur représente une puissance différente.



Explications des différents menus

Menu en haut de la page



Suivi de Maintenance - Liste

Toutes vos demandes d'interventions se trouveront à cet endroit.



Impression

Pour vos plans d'éclairage public / IRVE / Feux tricolores.



Sélection élément

Pour sélectionner les différents objets sur la carte.



Zoom avant / Zoom arrière

Fonctionnement identique avec la molette de la souris.



Vue Globale

Adapte le zoom afin de faire apparaître l'ensemble de votre territoire.



Cadrage

Zoom sur la zone que vous définissez avec le cadre.



Extraction image

Permet d'extraire rapidement une image sélectionnée.



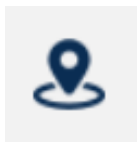
Vue précédente / Vue suivante

Permet de revenir sur une vue précédente et inversement.



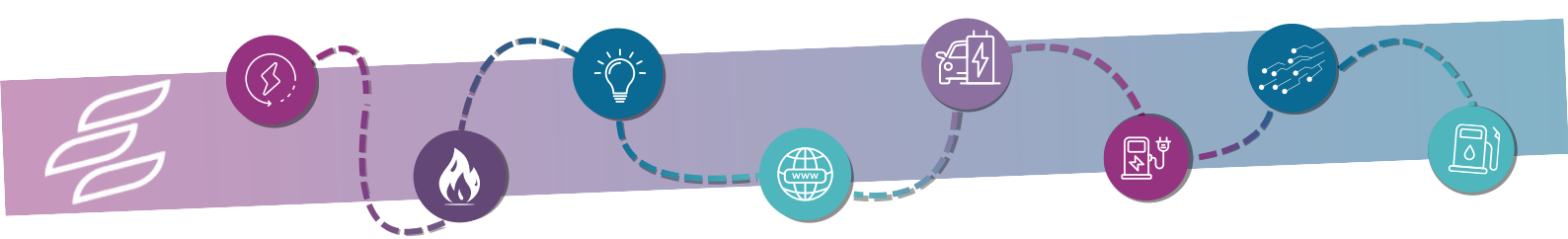
Filtrage par commune

Permet de filtrer sur une commune (ne fonctionne que pour les EPCI).



Localisation

Permet de saisir directement une adresse.



Menu en haut de la page

Menu Général

Dans le cas des communes ou EPCI, il n'y aura qu'un choix possible : Maintenance



Légende

Reprend l'ensemble des thématiques présentes sur la carte. La légende possède une multitude d'onglets que vous pouvez activer ou désactiver.

Information

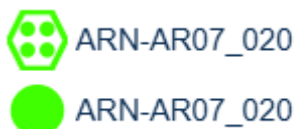
Lorsque vous sélectionnez un objet et que vous cliquerez sur "informations", celle-ci s'affichera ici.



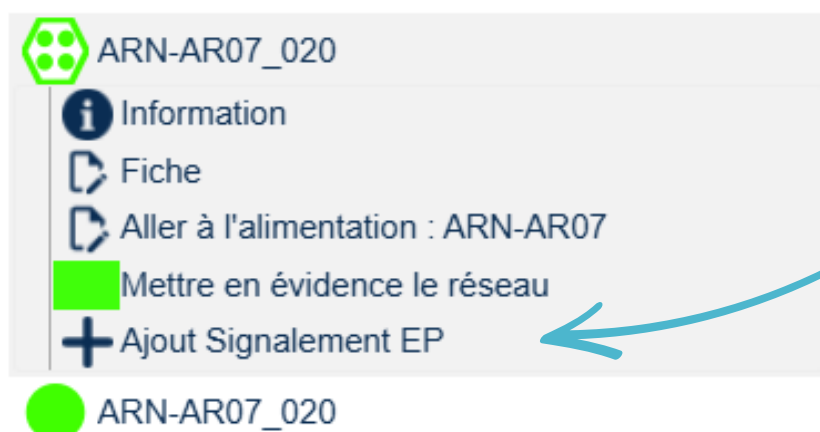
Déclaration d'une panne

Pour les déclarations de pannes, il suffit simplement de cliquer sur un équipement d'éclairage public puis sur "Ajout d'un signalement EP".

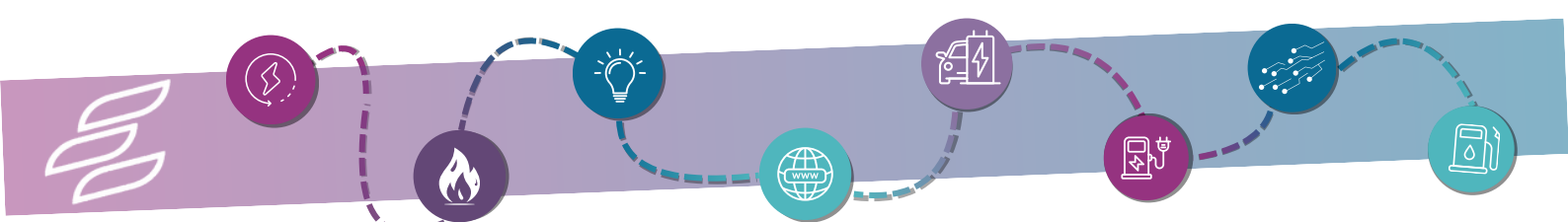
Le principe est le même pour les armoires d'éclairage public, les IRVE et les feux tricolores.



Lorsque vous faites un clic droit sur l'équipement souhaité, une fenêtre de ce type apparaît.



Avec votre souris, glissez sur l'un des objets jusqu'à voir apparaître l'onglet "Ajout signalement EP"

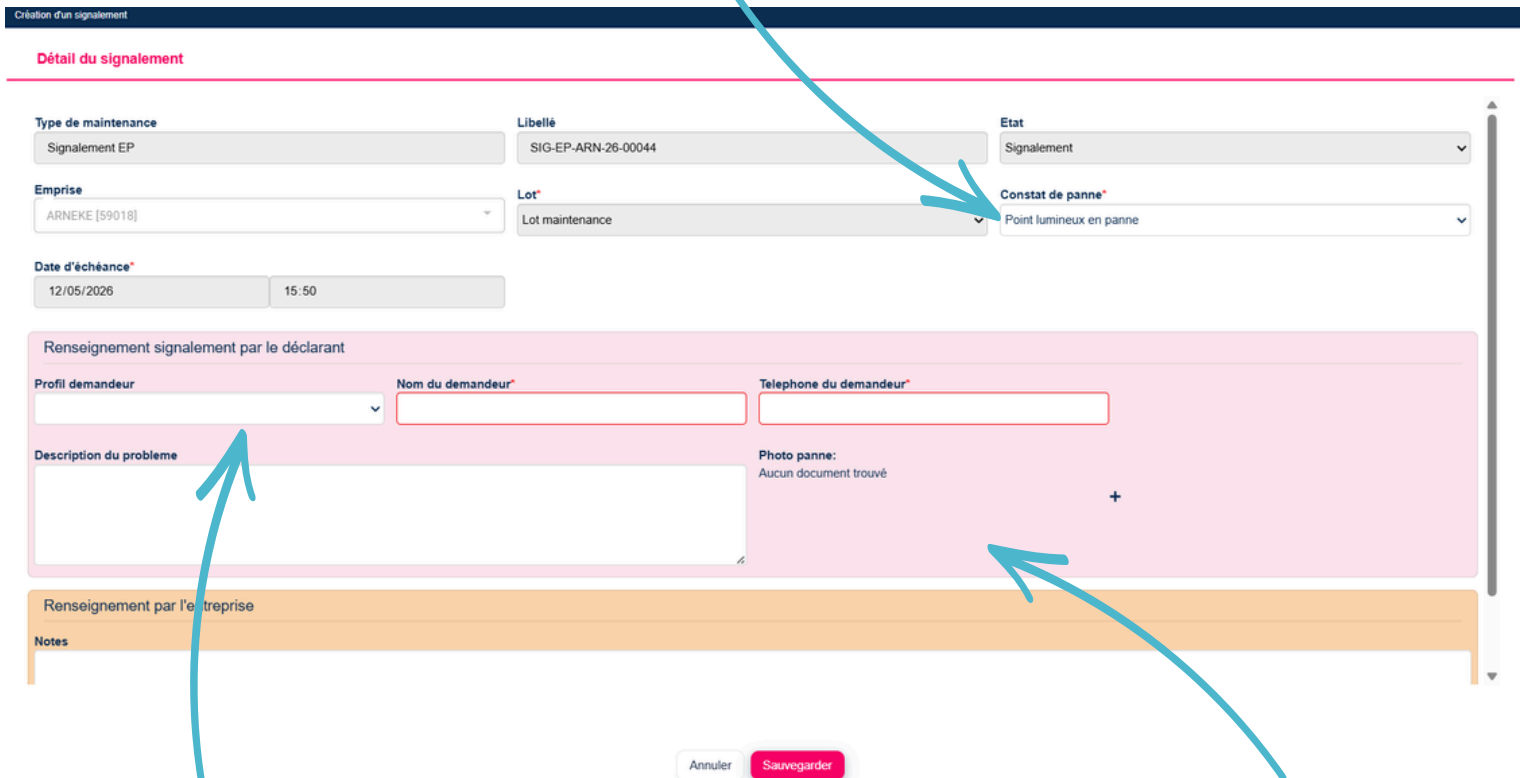


Une fois que vous avez cliqué sur cet onglet, une page s'ouvre dans laquelle il faudra remplir le plus d'informations possibles.

Le constat de panne

Celui ci permet de définir la nature de la panne (ex: point lumineux en panne, lanterne prête à tomber ...)

La choix du constat de panne impactera directement la date limite d'intervention (Date d'échéance)



Détail du signalement

Type de maintenance: Signalement EP
Libellé: SIG-EP-ARN-26-00044
Etat: Signalement
Emprise: ARNEKE [59018]
Lot: Lot maintenance
Constat de panne: Point lumineux en panne
Date d'échéance: 12/05/2026 15:50

Renseignement signalement par le déclarant

Profil demandeur: [dropdown]
Nom du demandeur: [input]
Téléphone du demandeur: [input]
Description du problème: [text area]
Photo panne: Aucun document trouvé +

Renseignement par l'entreprise

Notes: [text area]

Annuler Sauvegarder

Renseignement signalement par le déclarant

Il faudra inscrire le profil du demandeur (Mairie, service technique...)

Les onglets encadrés en rouge sont à remplir obligatoirement, cela permet d'avoir un référent à contacter pour avoir plus de renseignements.

Description du problème / Photo panne

Permet de rajouter des informations complémentaires et d'ajouter une photo au besoin.


Sauvegarder

Permet de valider la demande d'intervention



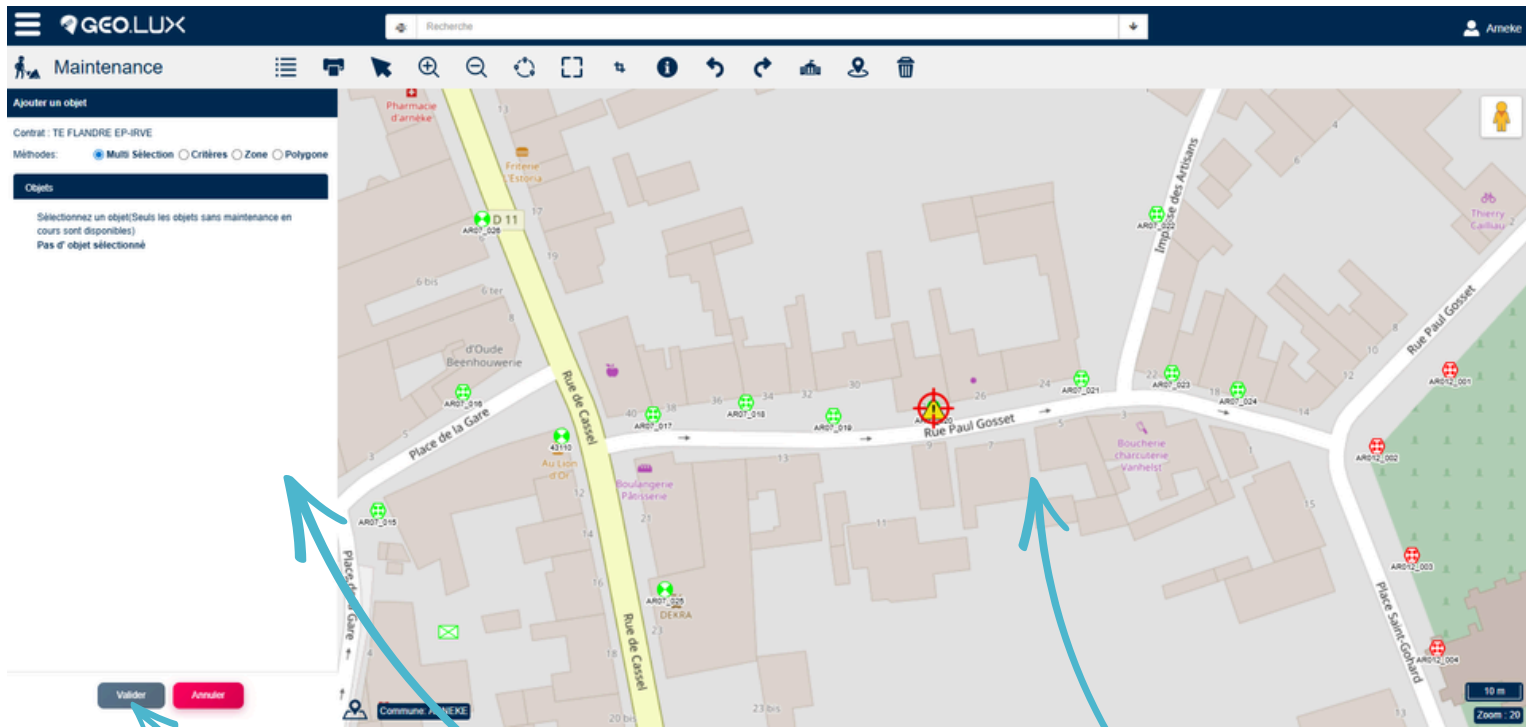
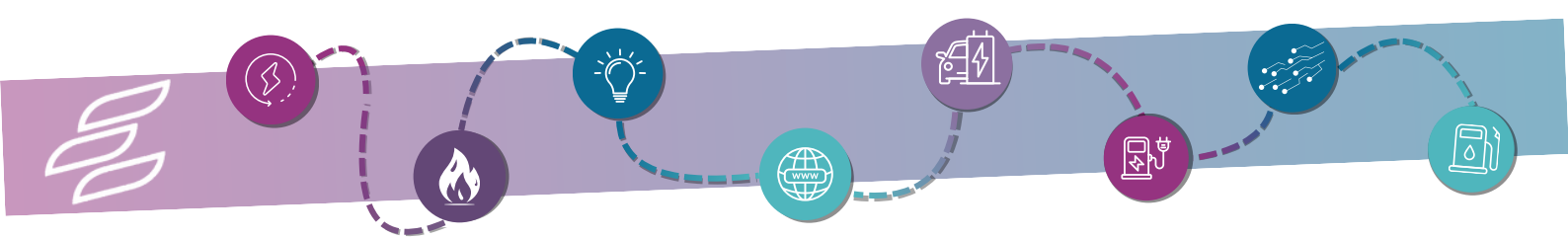
Après avoir sauvegardé votre demande d'intervention, cette page apparaît.

Visualisation des ouvrages

Localisation de votre demande, vous pouvez basculer en "street view" en cliquant sur le petit logo  présent sur la carte

Si vous n'avez qu'un seul point en panne, votre demande d'intervention est donc terminée.

Ouvrage concerné
Si votre demande concerne plusieurs ouvrages, vous avez la possibilité de cliquer sur le petit "+". Une nouvelle page s'ouvrira et vous n'aurez plus qu'à cliquer sur les points à ajouter (voir page suivante)



2. Les ajouts apparaissent dans cette partie de la page.

1. Sélectionnez les points lumineux en panne que vous souhaitez ajouter à votre demande d'intervention.

3. Cliquez sur valider



Après avoir validé, cette page s'ouvre sur le côté gauche de l'écran. Votre demande est donc terminée.

Suivi de maintenance



En cliquant sur cette icône dans le menu en haut de la page, la page suivante apparaît.

Affichage: Signalements

1 élément(s) Recherche... Exporter Réinitialiser Colonnes

ACTIONS	DOSSIER	SIGNALEMENT	ÉTAT	CRÉATI...	INFOS	ÉCHÉA...	OBJETS CONCE...	TYPE MAIL...	LOT	ADRESSE
	DOS-ARN-26-00048	SIG-EP-ARN-26-00048	Signalement	11/05/2026		16/05/2026	ARN-AR07_019, ARN-ARI	Signalement EP	Lot maintenance	28 Rue Paul Gosse

En double cliquant sur une ligne vous pouvez de nouveau ouvrir la fiche, mais uniquement lorsque l'état est en "signalement"

Affichage de 1 à 1 sur 1

Signalement

L'état "signalement" signifie que votre demande est terminée mais qu'elle est encore modifiable. L'entreprise intervenante ne l'a pas encore prise en compte.

Signalement pris en compte

L'état "signalement pris en compte" signifie que l'entreprise intervenante a planifié l'intervention. Votre demande n'est donc plus modifiable.

Signalement terminé

L'état "signalement terminé" signifie que l'entreprise est intervenue et que l'intervention est terminée.



Première connexion à votre espace Version Mobilité

Sur votre navigateur internet, inscrivez dans la barre de recherche le lien ci-dessous:
mobile.geolux.fr



Nom du contexte

Tapez : `te_flandre`

Puis "Valider"

Cette opération ne sera demandée qu'à la première installation.

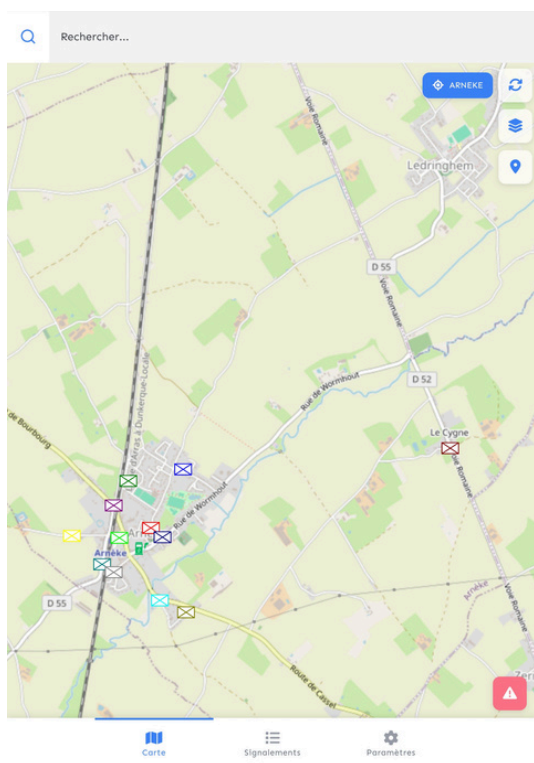
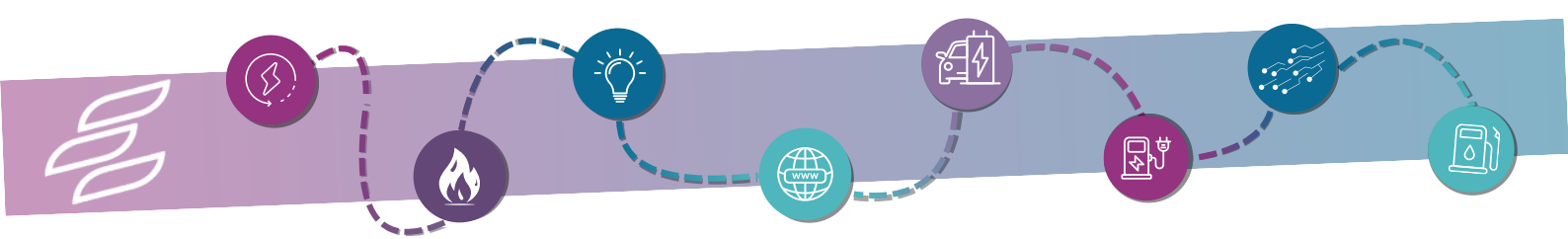
Identifiant de connexion

En cas de première connexion, inscrivez votre identifiant (reçu par mail) puis tapez sur "Mot de passe oublié ?"

Si vous vous êtes déjà connecté sur la version Web, inscrivez votre identifiant et votre mot de passe.

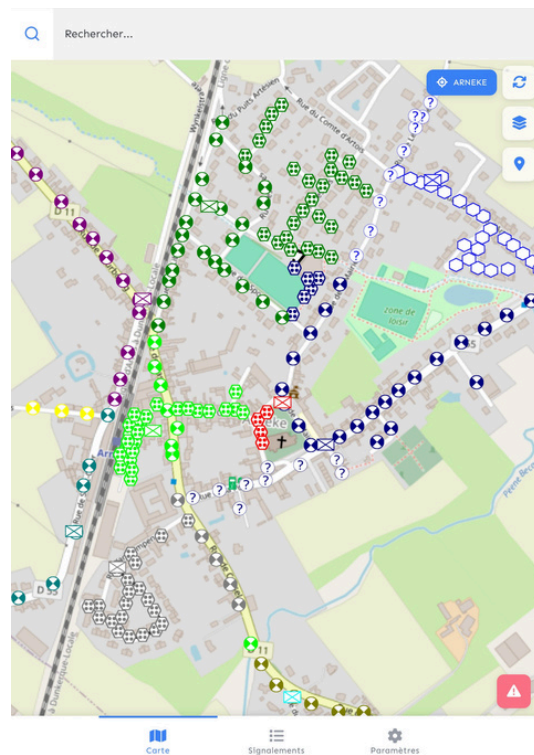
Tapez ensuite sur "Valider"





Une fois connecté, l'emprise de votre commune sera dessinée à l'écran avec une visualisation de vos armoires d'éclairage public et de vos bornes IRVE.

En zoomant, vous retrouverez les mêmes symboles que sur la version Web.

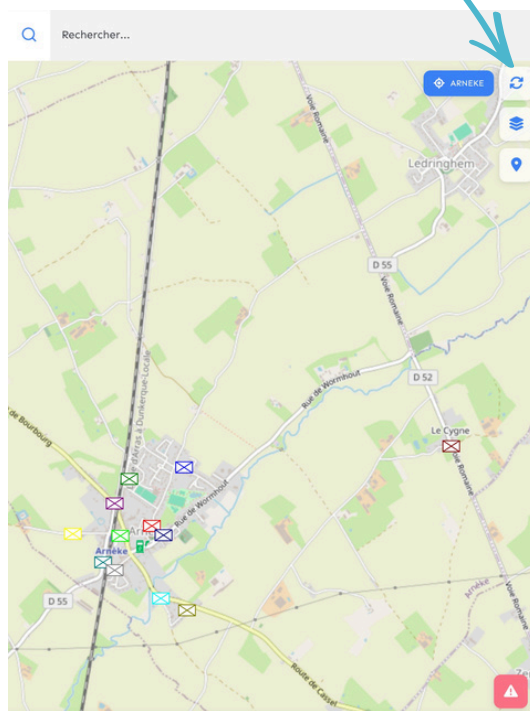


Explication du menu

Changer de commune
Permet de changer de commune
(uniquement pour les EPCI).

Légende
Permet de faire apparaître ou
disparaître des couches (signallement,
IRVE, EP...).

Rechercher...
Permet de faire une
recherche soit par adresse,
soit par point lumineux.



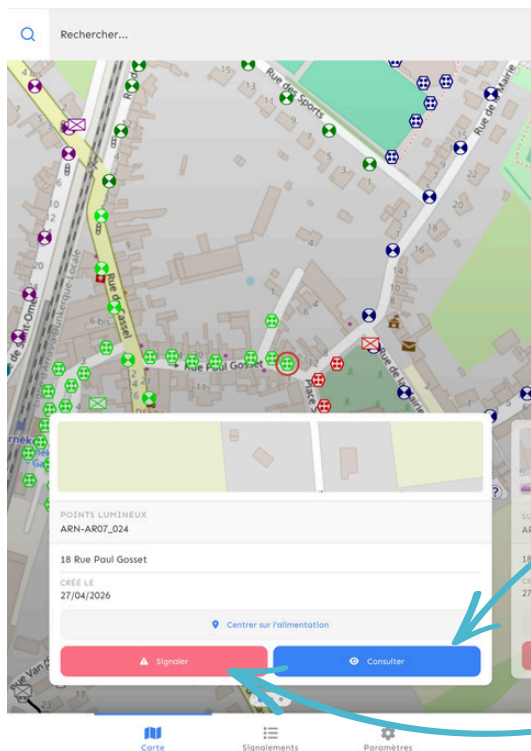
Localisation
Permet de vous localiser sur le plan.

Carte
Permet de revenir au mode carte.

Paramètres
Permet d'enregistrer vos informations
personnelles.

Signalements
Permet de suivre l'état de vos
signalements.

Déclaration d'une panne



Pour les déclarations de pannes, il suffit simplement de taper sur un équipement d'éclairage public, IRVE ou Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT).

Cette fenêtre apparaîtra.

Consulter

Permet de consulter les caractéristiques du matériel.

Signaler

Permet de signaler une panne.

Renseignement signalement par le déclarant

Il faudra inscrire le profil du demandeur (Mairie, service technique...)

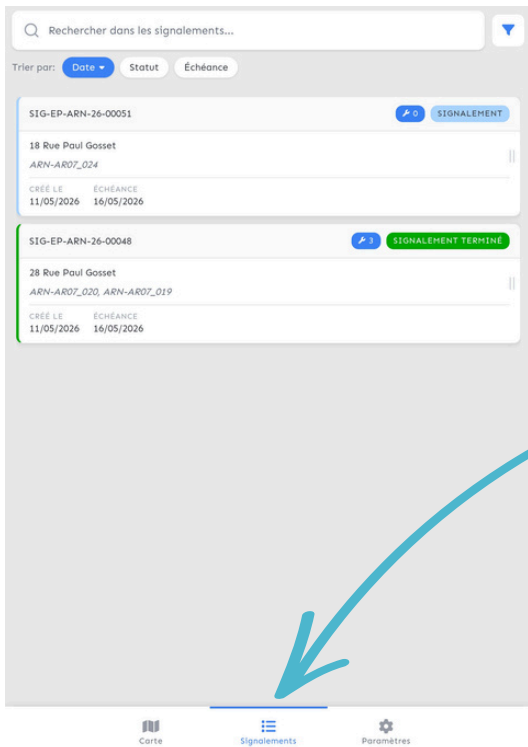
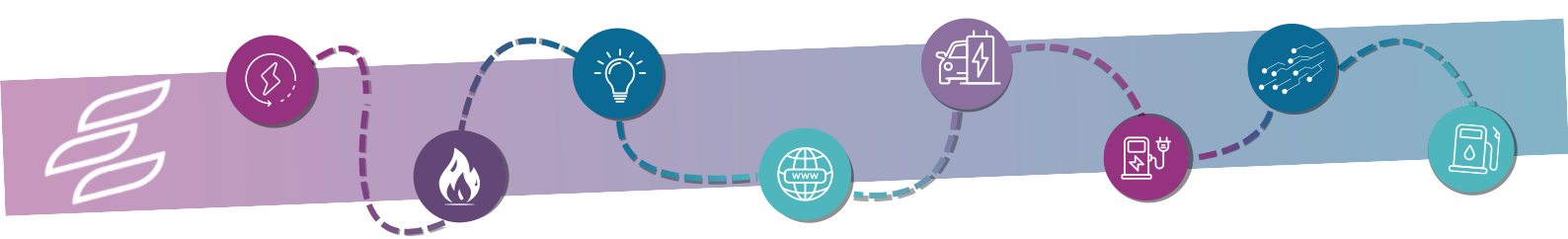
Les onglets encadrés en rouge sont à remplir obligatoirement, cela permet d'avoir un référent à contacter pour avoir plus de renseignements.

Le constat de panne

Celui-ci permet de définir la nature de la panne (ex: point lumineux en panne, lanterne prête à tomber...)

La choix du constat de panne impactera directement la date limite d'intervention (Date d'échéance)

Pour finaliser votre demande d'intervention; cliquez sur "Créer le signalement".



En tapant sur l'onglet "Signalements", vous trouverez tous les signalements effectués.

Signalement

L'état "signalement" signifie que votre demande est terminée mais qu'elle est encore modifiable. L'entreprise intervenante ne l'a pas encore prise en compte.

Signalement pris en compte

L'état "signalement pris en compte" signifie que l'entreprise intervenante a planifié l'intervention. Votre demande n'est donc plus modifiable.

Signalement terminé

L'état "signalement terminé" signifie que l'entreprise est intervenue et que l'intervention est terminée.



COMMENT SAUVEGARDER GEOLUX COMME "APPLICATION" DE SMARTPHONE ?



1. CLIQUER
sur les "... " en bas à
droite dans Safari

2. CLIQUER
sur "Partager"



3. GLISSER vers le haut
pour que s'affiche "Sur
l'écran d'accueil"

4. CLIQUER
"Sur l'écran d'accueil"

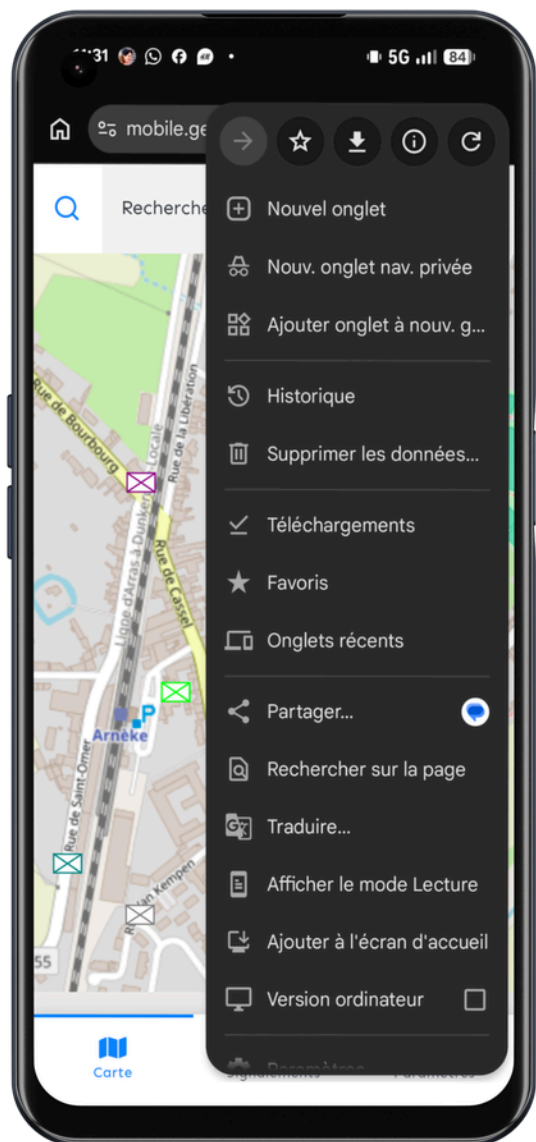


ANDROID

1. CLIQUER
sur les "..."
en haut à
droite dans Chrome



2. CLIQUER
"Ajouter à l'écran
d'accueil"





L'astreinte consiste à assurer une disponibilité permanente en dehors des horaires d'ouverture du TE Flandre pour intervenir rapidement sur l'éclairage public, les feux tricolores et/ou les bornes de recharge IRVE afin de garantir la sécurité et la continuité du service.

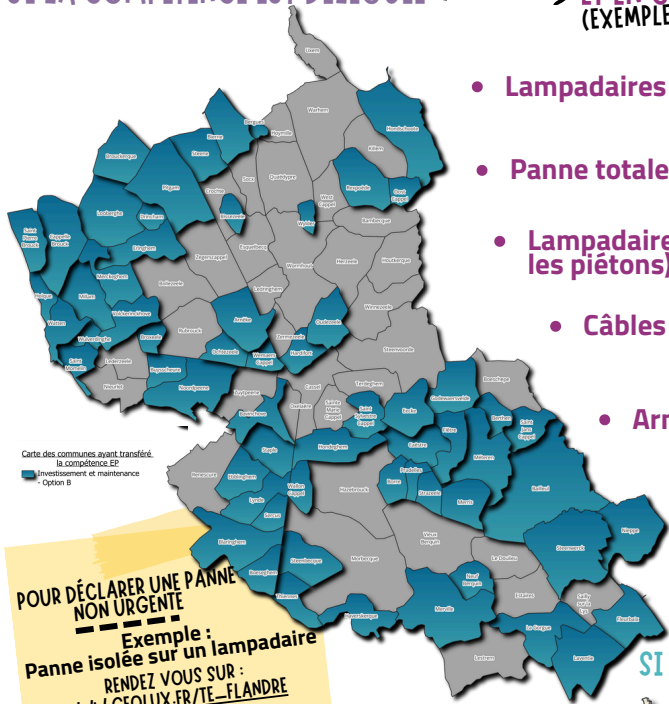
DANS QUEL CAS APPELER L'ASTREINTE ?



ECLAIRAGE PUBLIC ET FEU TRICOLERE

SI LA COMPÉTENCE EST DÉLÉGUÉE

ET EN CAS D'URGENCE (EXEMPLES)



- Lampadaires tombés après tempête (risque de chute ou électrocution).
- Panne totale d'un quartier (armoire électrique hors service).
- Lampadaire arraché après un accident (risque électrique ou danger pour les piétons).
- Câbles apparents ou arrachés suite à intempéries ou vandalisme.
- Armoires électriques vandalisées.

LES ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES RELÈVENT DE L'ASTREINTE DU TE FLANDRE → INDÉPENDAMMENT DU TRANSFERT COMMUNAL DE COMPÉTENCE

POUR DÉCLARER UNE PANNE NON URGENTE
 Exemple :
 Panne isolée sur un lampadaire
 RENDEZ VOUS SUR :
WWW.GEOLUX.FR/TE-FLANDRE
 OU
WWW.MOBILE.GEOLUX.FR
 Comment utiliser geolux ?
 RETROUVEZ NOTRE TUTO [ICI](#)

BORNE IRVE

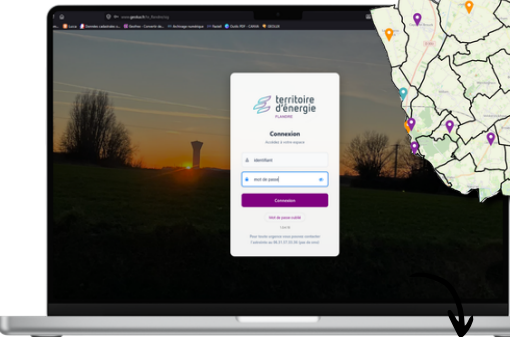
SI LA COMPÉTENCE EST DÉLÉGUÉE

ET EN CAS D'URGENCE (EXEMPLES)

- câble coincé sur la borne.
- Défaut électrique avec risque d'électrocution.
- Borne bloquée en mode charge.
- impossibilité de le débrancher en fin charge.
- Dégradation volontaire (câble coupé, borne renversée).



LES BORNES CCFL NE RELÈVENT PAS DE L'ASTREINTE DU TE FLANDRE → CONTACTER PASS PASS UNIQUEMENT



COMMENT CONTACTER L'ASTREINTE ?

PAR TÉLÉPHONE AU 06.31.57.33.36

NE PAS ENVOYER DE SMS

Siège du TE Flandre en Mairie d'Hazebrouck - BP 70189 - 59524 HAZEBROUCK
 Bureaux du TE Flandre 30 rue Louis Warein - 59190 HAZEBROUCK
 contact@teflandre.fr / 03 28 50 99 78 / 03 28 43 44 45
www.teflandre.fr

SERVICE CLIENT PASS PASS
 24H SUR 24 ET
 7 JOURS SUR 7
 09.72.56.26.88

territoire d'énergie FLANDRE



territoire
d'énergie

FLANDRE

CONTACT :

Stéphane LAVIEU (de 8h à 17h du
lundi au vendredi)

✉ slavieu@teflandre.fr

☎ 06.48.19.94.21

Astreinte (de 17h à 8h du lundi au
vendredi, et toute la journée samedi
et dimanche)

☎ 06.31.57.33.36 (PAS DE SMS)

✉ eclairagepublic@teflandre.fr

En cas de problème de connexion à
GEO.Lux:

Jordan LAMANT

✉ jlamant@teflandre.fr

☎ 07.89.45.60.92

30 RUE LOUIS WAREIN
59190 HAZEBROUCK



03.28.43.44.45



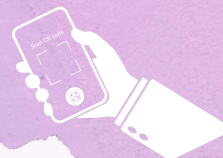
CONTACT@TEFLANDRE.FR



WWW.TEFLANDRE.FR



SIÈGE EN MAIRIE
D'HAZEBROUCK



@ENERGIEFLANDRE